

MONTÉLIMAR

Cette famille risque de se retrouver à la rue le 23 février ; une association se mobilise pour elle

L'appel à l'aide d'une famille de demandeurs d'asile albanais

DL
NH/02/AS

Il ne rêvent que d'une chose : obtenir le droit de vivre en France avec leurs trois enfants. Shkelqim et Vere Bushati ne parlent que quelques mots de français. C'est leur fils Elham, élève dans un collège de Montélimar qui joue l'interprète.

Cette famille qui a fui l'Albanie en 2013 « suite à un conflit familial » est installée à Montélimar depuis le 31 octobre 2013. Mais, elle vient tout juste d'être déboutée de sa demande d'asile*, et se retrouve contrainte de quitter le foyer Adoma (une structure "Accueil temporaire service asile"-ATSA, financée par l'Etat) de Montélimar le 23 février prochain. La famille a reçu un courrier lui indiquant la fin de sa prise en charge par l'Etat. Devrait suivre, dans les semaines qui viennent, une obligation de quitter le territoire français (OQTF).

« Cette famille avec ses trois enfants va se retrouver à la rue le 23 février parce qu'il n'y a pas de place au centre d'hébergement du 115 et que le principe de la trêve hivernale ne prévaut plus. Et car ils ne font pas partie des personnes en situation d'extrême urgence. Nous avons

trois autres familles de demandeurs d'asile qui risquent de se retrouver à la rue. Mais nous n'avons les fonds que pour leur payer quelques nuits d'hôtel seulement », s'inquiète Doriane Monge, la présidente de l'antenne montilienne de l'association Asti (association de solidarité avec tous les immigrés), qui lance un appel à l'aide à d'autres associations.

La famille Bushati demande en effet de voir son hébergement provisoire au foyer prolonger pour faire valoir son droit de déposer une nouvelle demande car Gerardo, leur jumeau, a des problèmes de santé. « Il souffre de problèmes cardiaque et psychologique, et ne peut être soigné en Albanie. Il est scolarisé en classe spécialisée Ulys à Montélimar. La famille est bien intégrée », met en avant Salim Bouziane qui entraîne les frères Bushati au club de football, le FC Montélimar.

Ils veulent déposer une nouvelle demande

La famille Bushati explique s'être vu refuser en préfecture les documents pour une nouvelle demande, alors que



Shkelqim et Vere Bushati et leurs trois enfants, les deux jumeaux de 12 ans, Gerardo et Elham, et Samuele, 10 ans. Ils sont logés temporairement dans le foyer Adoma à Montélimar.

d'autres familles dans la même situation avec un enfant malade ont pu l'obtenir. Avec l'aide d'un avocat, la famille a l'intention, d'entreprendre une démarche à l'annulation, sinon un recours devant le tribunal.

Jointe, la préfecture de la Drôme indique n'avoir pas eu connaissance de difficul-

L'INFO EN + VERS UNE ACTION DE LASTI

L'antenne montilienne de l'Asti envisage une action de mobilisation à Montélimar dans les jours qui viennent, en soutien aux 4 familles d'origine kosovare, albanaise et serbe (8 adultes et 9 enfants), demandeuses d'asile menacées de se retrouver à la rue. Lasti fait aussi part de son incompréhension quant au courrier reçu par certains demandeurs d'asile leur signifiant qu'« ils n'ont plus le droit, à compter de ce courrier qui accompagne l'OQTF, à être hébergés, alors que jusqu'alors ils pouvaient encore bénéficier d'un hébergement d'urgence provisoire ».

tés rencontrées par cette famille pour obtenir des documents. Elle rappelle que cette famille dont la demande d'asile a été rejetée peut déposer un dossier en cas d'élément nouveau devant la préfecture de l'Isère ; sinon c'est un dossier devant la préfecture de la Drôme qu'ils doivent déposer « mais pour un

F.Ya.

* La demande d'asile de la famille a été rejetée par l'Ofpra (l'Office français de protection des réfugiés et apatrides). Un refus confirmé par la Cour nationale du droit d'asile (CNDA).